

**C**

# Méthodes de voyous !!

**G**

**Notre camarade EL MAJDI Jaouad, travaillant en ligne montage élément 1, est en mise à pied conservatoire pour insulte envers son RU :**

**T**

- Il est convoqué vendredi 14 mars 2008 à 11h00 pour une mesure disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement, alors que la convocation était initialement prévue pour le 11 mars 2008, le chef du personnel s'octroyant du temps supplémentaire pour préparer un coup monté.
- Il utilise tous les moyens pour chercher à constituer un dossier, afin de pouvoir licencier Jaouad, en convoquant ses collègues de travail dans le bureau, les incitant à témoigner en insistant lourdement, sous prétexte que Jaouad serait dangereux.

## **A qui veut-on faire croire qu'il serait un criminel ? ?**

**F**

Il y a quelques années, Jaouad travaillait en finition et son travail a toujours été réalisé avec conscience professionnelle, d'où un prêt de plusieurs mois au montage. Suite à cela, pour le remercier de ses compétences, il a été muté en ligne montage élément pour éviter qu'il passe professionnel.

Jaouad avait fait plusieurs demandes de mutation car il ne supportait pas l'ambiance détestable liée aux conditions de travail. Celles-ci sont restées sans suite.

**E**

La direction n'a aucun scrupule afin d'obtenir des témoignages liés aux antécédents de Jaouad. Ces pratiques sont illégales, immorales et entraînent une mauvaise ambiance dans l'atelier, car certains commencent à culpabiliser.

La direction trouble les salariés en les harcelant psychologiquement afin qu'ils témoignent en défaveur d'un de leurs collègues de travail.

**R**

**La CGT ne cautionne pas le comportement de Jaouad, mais mérite t-il vraiment un tel châtiment après s'être excusé auprès de son RU ?**

**R**

*N'est-il pas déjà arrivé à n'importe qui de péter un plomb et les paroles ont dépassé les pensées ?*

**A**

Tous les salariés sont sous pression à cause des nouvelles méthodes et organisation de travail, des samedis travaillés, des mauvais salaires ne permettant pas de vivre dignement etc...

Si on accepte le licenciement de Jaouad en étant complice de la direction, la porte est ouverte à tous les abus, car celle-ci licenciera systématiquement et abusivement.

**G**

**Cette mesure répressive et excessive doit être combattue par chacun d'entre nous, sous quelque forme que ce soit, afin d'éviter que cela se reproduise par manque de solidarité de la part de ses propres collègues.**

**E**

*Aujourd'hui c'est lui, demain ce sera peut-être vous !!! car la direction se sert de n'importe quel prétexte pour diminuer l'effectif au ferrage.*